

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation  
19.02.2008

L'an deux mille huit et le vingt cinq février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

**Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs LA GARDE, BOUDES, Mme SAMATAN, Mrs BAILET, DELPOUX, CRESPO, CASSAGNES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes CARRERE-DESFARGES, SABY, Mr MARTY, Mmes COMBES, BENEZECH, ARAGONES, BONNÉ, BLANC, Mr MAUREL.

**N° 08/29**

**Absents** : Mrs MALATERRE-FOURES, TERRASSA, Mme DEQUIDT, Mrs LOPEZ, SALOMON, Mme BESSIERE, Melle PUGET, Mrs ANDRIEU, DUMONS.

**Secrétaire** : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2007 du budget du service des eaux se décomposent ainsi :

**AFFECTATION DES  
RESULTATS DU  
BUDGET DU SERVICE  
DES EAUX**

Section d'investissement	
Résultat reporté 2006	+ 42,83 €
Résultat de l'exercice 2007	- 208 466,59 €
Résultat de clôture	- 208 423,76 €
Solde des restes à réaliser	+ 164 350,00 €
Besoin de financement	- 44 073,76 €

*Adopté à l'unanimité*

Section d'exploitation	
Résultat reporté 2006	+ 60 460,93 €
Résultat de l'exercice 2007	+ 107 640,85 €
Résultat de clôture	+ 168 101,78 €

Au vu des résultats, il est proposé d'affecter une partie de l'excédent d'exploitation, soit 44 073,76 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter une partie de l'excédent de clôture de la section d'exploitation, soit 44 073,76 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

DIT que cette somme sera reprise au budget primitif 2008 à l'article 1068 "autres réserves" de la section d'investissement.

DIT que le solde de l'excédent, soit 124 028,02 € sera repris au budget primitif 2008.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,